Fédération Sportive et Culturelle de France

COMITÉ RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE

SAISON 2017-2018

GYMNASTIQUE FEMININE

DATES : 10 Juin 2018 **LIEU : SAINT LEU (95)**

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

Clôture des engagements : 17 Mai 2018

1 – Le Championnat Régional est ouvert à tous les Poussins (filles et garçons).
Il est interdit de faire concourir des enfants n'ayant pas 7 ans dans l'année civile en cours.

2 – Pour participer au Championnat Régional, il faut **impérativement** avoir concouru au Championnat Départemental.

3 – Ce Championnat se divise en 4 catégories. Chaque association peut présenter autant d'équipes qu'elle le désire. **Mais l'inscription de 2 équipes en catégorie FANION n'est pas autorisée.**

►**Catégorie DRAPEAU** : équipe de 11 à 14 gymnastes, les 11 meilleures notes seront prises en compte quelque soit le degré pour le classement.

Catégorie **DRAPEAU 1** Maximum autorisé par agrès

1er degré	2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré
0				14

Catégorie **DRAPEAU 2** Maximum autorisé par agrès

1er degré	2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré
0			14	0

►**Catégorie FANION** : équipe de 6 à 9 gymnastes, les 6 meilleures notes seront prises en compte quelque soit le degré pour le classement.

Catégorie **FANION 1** Maximum autorisé par agrès

1er degré	2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré
0				9

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.
38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif.fscf@free.fr

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

Catégorie **FANION 2** Maximum autorisé par agrès

1er degré	2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré
0				2

4 – Il ne sera toléré aucune gymnaste hors concours dans toutes les catégories.

5 – Les épreuves sont au nombre de 5 et sont celles du Programme Fédéral, (du 2ème degré au 5ème degré), à savoir : Table de Saut, Barres Asymétriques, Poutre, Sol et Formation Physique.

6 – Droit d'inscription : 40€ par équipe

7 – JUGES

Il serait souhaitable que les entraîneurs voient avec leurs juges inscrits les particularités de la notation Poussins.

Lors de l'inscription, chaque association doit présenter :

- pour les catégories Drapeaux : 2 juges par équipe **de niveau minimum** 2ème échelon

- pour les catégories Fanions : 2 juges par équipe **avec au moins** un juge 2ème échelon (ou plus) **et au maximum** un juge 1ère année par association.

ATTENTION : nous avons besoin de juges à la formation physique.

Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, ou s'ils vous en manquent :

- contactez le « responsable juge » de votre département ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition
- ou recherchez sur le site dans l'onglet « Juge-Juge Club-Liste des contact »

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.
38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif.fscf@free.fr